



CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

ARRETE DU MAIRE

**Autorisation de voirie, travaux à Nant Borrant sur le torrent du Lancher,
Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents** **ARD2023-058**

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2, 2213-1,
VU le Code de la voirie routière,
VU l'arrêté préfectoral n° 1249-65 bis, en date du 19 octobre 1965, réglementant la surveillance de la voie communale,
VU la demande du SM3A en date du mercredi 07 juin 2023

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de remplacement de la buse du torrent du lancher à Nant Borrant,

Considérant que pour permettre l'exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des piétons et des véhicules sur ces deux chemins ,
La piste d'accès à la Balme doit être coupée temporairement le lundi 12 juin, toute la journée,

ARRETE

Article 1er : le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents ayant son siège 300 chemin des Prés Moulin, 74800 Saint Pierre en Faucigny, est autorisé à occuper le domaine public ,dans la réserve naturelle des Contamines Montjoie, sur le chemin de la Balme , au niveau de Nant Borrant pour changer une buse. Accès interdit à tous les véhicules le le lundi 12 juin, **toute la journée**. Seuls les piétons sont autorisés à passer.

Article 2 : **Le SM3A** prendra toutes dispositions pour assurer la signalisation permanente de l'occupation du domaine public.

Article 3 : La responsabilité de la Commune sera entièrement dérogée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

Article 4 : Dès la fin des travaux, le SM3A devra réparer à ses frais, tous dommages éventuels causés au domaine public , dans la réserve naturelle.

Article 5 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le responsable du SM3A,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- Monsieur le responsable ,de la réserve naturelle, ASTERS
- Monsieur le Brigadier-Chef principal de la Police municipale,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques.

Fait à les Contamines-Montjoie
Le 08 juin 2023

Mr le Maire
François Barbier



MAIRIE LES CONTAMINES-MONTJOIE

4, route de Notre Dame de la Gorge - 74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE
Tél : 04.50.47.00.20 - Fax : 04.50.47.09.70
info@mairie-lescontamines.com - www.mairie-lescontamines.com